



#MA CGT ET MOI

Accord Mobilité Durable : CRR FIN DES NEGOCIATIONS

Les négociations sur le futur accord « Mobilité Durable » se sont terminées cette semaine. La CGT Lynred dans sa démarche participative et démocratique te consulte au sujet de la signature de cet accord. Nous te remercions de nous faire un retour d'ici Lundi 10 Janvier 2022 → CGT@LYNRED.COM

La CGT Lynred est favorable à la signature de ce futur accord. Voici les grands points à retenir :

Champ d'application	Tous les salariés LYNRED sous contrat de travail CDI, CDD, alternants, stagiaires (durée mini de 3 mois), sans condition d'ancienneté, ne bénéficiant pas de véhicule de fonction.
Conditions d'éligibilité	Adhésion au présent Accord d'entreprise sur les « Mobilités Durables » en remplissant les attestations sur l'honneur. Deux attestations sur l'honneur à signer. Toute déclaration frauduleuse avérée sera sanctionnée par un impact direct sur le montant de l'indemnité mobilités durables.
Vélo	Indemnité de 28 centimes d'€ / KM, avec plafond à 500€ nets / AN. Port du casque et Gilet rétro-réfléchissant obligatoires. Une chasuble et une baguette de déport offert à chaque signataire. 100€ pour location de matériels VAE possible une fois / AN. Engagement à renseigner le tableau dédié chaque mois. Deux entretiens vélo offerts par an sur site.
Covoiturage	Indemnité de 4€ / jour covoituré (Aller et Retour) avec plafond à 200€ nets / AN. L'indemnité sera versée au conducteur, et à chacun des passagers en covoiturage. Le covoiturage ne doit pas être une contrainte à l'organisation du travail au sein des services.
Transport en commun	Indemnité abonnements TAG / TransIsère / SNCF / RATP à hauteur de 50%.
Cumul	La somme des différentes indemnités annuelles est plafonnée à 500€ nets. L'indemnité sera versé sur la paie du mois de Janvier N+1.
Accord IKV actuel	L'établissement s'engage à maintenir l'accord IKV jusqu'à Décembre 2021. Les salariés éligibles à l'accord IKV, se verront alors verser l'indemnité sur la paie de février 2022. Son application couvrant du 1 ^{er} juillet 2021 au 31 décembre 2021, l'indemnité sera plafonnée à 200€ pour les six mois d'application.
Après 1 AN	La Direction s'engage à revoir si possible ce forfait à la hausse à partir de 2023 après le retour d'expérience de la première année sur le nombre de covoitureurs, ceci hors NAO. Les modalités d'augmentation des montants de subventions seront traitées en NAO à partir de 2024.
Aménagement du site	L'établissement de Palaiseau adresse déjà certains points permettant de favoriser les mobilités durables : - Des espaces de stationnement pour les vélos.



CGT LYNRED VEUREY
cgt@lynred.com
ACTIPOLE - CS 10021
364, RUE DE VALENCE
38113 - VEUREY-VOROIZE, FRANCE

- Des places de stationnement spécifiques voitures électriques, avec bornes de recharge.

L'établissement de Veurey adresse déjà certains points permettant de favoriser les mobilités durables :

- Des espaces de stationnement couverts et éclairés pour les vélos.
- Des places de stationnement spécifiques covoiturage proches des entrées principales des bâtiments.
- Des places de stationnement spécifiques voitures électriques, avec bornes de recharge.
- Une mallette de réparation vélo à disposition sur le site (avec badgeage, ou à défaut avec clé sur demande auprès du service sécurité/environnement).

L'entreprise s'engage à poursuivre le déploiement d'aménagements et d'équipements sur le site de Veurey favorisant l'accompagnement des mobilités alternatives. Pour ce faire, les points suivants seront déployés d'ici 2025 dans le cadre de l'extension de l'établissement :

- Augmentation du nombre de places pour les 2 roues (près de 200 places supplémentaires d'ici 2025).
- Aménagements de recharge de batteries portables des VAE à proximité des parking vélo.
- Augmentation du nombre de places réservées pour les véhicules électriques, réparties sur chacun des parkings.
- Augmentation du nombre de prises électriques pour les voitures (total d'une quarantaine de places en 2022 et d'une centaine en 2025).
- Augmentation du nombre de douches dans les locaux CSE + bâtiment H8 en plus des douches actuelles.
- Bascule de tous les véhicules de service sur site en version électrique à l'occasion des renouvellements.

Par ailleurs, sont à l'étude des aménagements de recharge de batterie portable dans un espace dédié.